



Genève, le 3 septembre 2015

Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de presse du département présidentiel

Vote électronique : le Conseil fédéral confirme son soutien au système genevois

Le Conseil d'Etat a pris connaissance des réponses que le Conseil fédéral a apportées aux récents objets parlementaires sur le vote électronique. Il y voit la reconnaissance par le gouvernement fédéral de la voie choisie par Genève en matière de vote électronique fondé sur la transparence et la publicité du code informatique.

Lors de sa séance du 2 septembre 2015, le Conseil fédéral a répondu à une [motion déposée par le conseiller national Christophe Darbellay](#) intitulée « Pour un système de vote électronique public et transparent » et à une [interpellation du conseiller aux Etats Christian Levrat](#). Dans ses réponses, le gouvernement fédéral confirme la voie initiée par le Conseil d'Etat genevois avec l'adoption le 19 août 2015 d'un [projet de loi](#) visant à permettre la publication sur internet du code source du système de vote électronique genevois CHVote. Sur cette base, le Conseil fédéral est d'avis de conditionner à l'avenir l'autorisation des systèmes de vote électronique à l'accès pour le public à ce code.

Le système de vote électronique genevois CHVote est le seul système existant offrant déjà la possibilité aux citoyens d'accéder au code source.

*Pour tout complément d'information : Mme Anja Wyden Guelpa, chancelière d'Etat,
☎ +41 22 327 95 09.*